



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

« Transfert territorial de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette. »

Chelsea, le 18 juin 2021. [L'étude sur les impacts financiers et administratif](#) réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, portant sur le transfert de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette de la MRC des Collines-de-l'Outaouais vers la MRC de Papineau est maintenant terminée et a été présentée au conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais lors de la session du 17 juin 2021.

Ce document, [fait suite à une première étude sur les enjeux qui a été réalisée](#) par les trois institutions municipales avec l'assistance technique du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui a été déposée officiellement en février 2021 au conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Salette, ainsi qu'au conseil des maires des deux MRC.

Le conseil des maires de la MRC des Collines a adopté la résolution suivante :

- Le conseil prend acte de l'étude sur les impacts financiers du changement de MRC de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette préparé par Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), accepte les conclusions du dit rapport et propose de poursuivre les négociations avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette sur les implications d'un transfert de territoire municipal régional, en collaboration avec les représentants des parties concernées;

« Le conseil est confiant que cette étude servira de base aux discussions finales concernant le transfert de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais vers celui de la MRC de Papineau. »

Mme Caryl Green, préfète de la MRC et mairesse de la municipalité de Chelsea

-30-

POUR INFORMATION

Monsieur Claude J. Chénier
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC des Collines-de-l'Outaouais
216, chemin Old Chelsea, Chelsea (QC) J9B 1J4
Téléphone : 819-827-0516 poste 2223 cchenier@mrcdescollines.com